



LE PÊLE-MÊLE DU VILLAGE !



LA RENTRÉE
DES CLASSES



CÉRÉMONIE DU
11 NOVEMBRE



INITIATION
AU RUGBY



PRÉPARATION
DU MARCHÉ DE NOËL



Dans le cadre des APE, les CM1 et CM2 de l'école publique ont eu grand plaisir à apprendre à jouer au rugby, grâce à l'intervention d'Olivier Illes, formateur du Comité Départemental de rugby et Gaël, formé par Olivier.



INFOS PRATIQUE



OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30
Le samedi de 8 h 00 à 12 h 00

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mardi:	de 10 h 00 à 12 h 00	Régis TURC
Jeudi :	de 10 h 00 à 12 h 00	Laurence BALESTRI
Vendredi:	de 10 h 00 à 12 h 00 de 13 h 30 à 15 h 30	Gilles BRAJON Christophe CAYROCHE

COLLECTE SELECTIVE

Les 1ers lundis de chaque mois, les employés municipaux récupéreront vos encombrants (matelas, cuisinières...). Une inscription préalable à la Mairie est obligatoire.

DECHETTERIE DU CAUSSE D'AUGE (MENDE)

HORAIRES D'HIVER (1er Novembre au 31 Mars)
Du lundi au samedi: 9 h 00 / 12 h 00 et 13 h 45 / 17 h 30
Dimanche : Fermée

Les enfants préparent le marché de Noël pendant les APE et réalisent de superbes créations qui seront mises en vente samedi 12 décembre 2015 à Hyper U. La vente de ces belles créations contribuent à financer les sorties des enfants, alors venez nombreux !!!

ATTENTION !!

A partir du 1er janvier 2016, les permanences de Monsieur le Maire ne seront plus les lundis mais les mardis de 10h00 à 12h00



BULLETIN MUNICIPAL



Badaroux

Mairie de Badaroux n°2015-04



Photo prise par Pierre PLAGNES



L'EDITO...

Cela peut nous paraître décalé de parler d'élections, de festivités, de culture, de sport, d'embellissement et autres en ces moments dramatiques pour notre pays.

Cependant, la vie doit continuer et nous devons tous poursuivre notre travail comme d'habitude.

Badaroux, comme les autres communes de France, a rendu hommage aux victimes du 13 novembre au cours de la cérémonie initialement consacrée au souvenir de la première guerre mondiale le dimanche 15 novembre.

En ces moments de troubles où notre liberté qui reflète l'identité forte de la France est menacée, nous devons, chacun à notre place, tout faire pour que notre communauté montre ce souci d'unité. Bien sûr, cela ne doit pas supprimer nos discussions, nos débats qui sont aussi la richesse de notre société.

Nous poursuivons donc notre travail de structuration de notre commune : le chantier d'agrandissement de la salle de La Biogue va commencer au début de 2016, le PRAE JA Chaptal entre dans sa phase opérationnelle, les travaux d'équipements du village continuent (cameras, rue piétonne, embellissement...).

2016 verra aussi l'adoption du nouveau schéma d'organisation de l'intercommunalité avec une nouvelle communauté de communes pour Badaroux et aussi la mise en place de la grande région et donc une nouvelle façon de travailler avec d'autres partenaires sur des territoires élargis.

Gardons espoir en l'avenir et poursuivons notre travail au service des autres.

Régis TURC

EDITION AUTOMNE 2015

DANS CE NUMÉRO

- Ça s'est passé à Badaroux
- Signature convention
- Coup de projecteur
- Noël MAURIN

SOMMAIRE

- Prochainement à Badaroux
- Etat - Civil
- Agenda culturel
- Sport
- Actions diverses
- A noter
- Pêle-mêle du village
- Infos pratiques



LA VIE DE NOTRE COMMUNE...

ÇA S'EST PASSÉ À BADAROUX

SIGNATURE CONVENTION

La Mairie de Badaroux et le SDIS de la Lozère ont signé une convention : « Le sapeur-pompier volontaire » qui permet d'encadrer les possibilités d'absences de l'agent communal concerné pour des interventions et des formations.

Les parties se sont félicitées de la signature de cette convention et de l'engagement volontaire de Christophe BOUQUET au service de la sécurité de ses concitoyens.



CONSUMMATION ECLAIRAGE PUBLIC

Une étude a été réalisée par Monsieur Jean Sylvain Bertone, de Lozère Energie, afin d'analyser les consommations et les dépenses dues à l'éclairage public sur la Commune, depuis 2012.

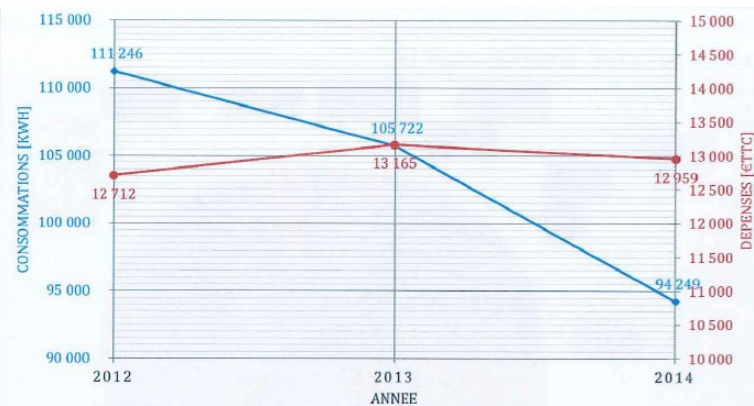


Figure 3 : Evolution des consommations (en bleu) et des dépenses (en rouge) dues à l'éclairage public sur la commune de Badaroux entre 2012 et 2014

La Commune de Badaroux a entrepris depuis plusieurs années des investissements conséquents pour l'amélioration du matériel d'éclairage public. Ces investissements avec l'appui du SDEE ont permis de réelles économies en terme de consommation d'électricité mais aussi de lutte contre la pollution.

L'augmentation des coûts de l'énergie n'ont pas pu permettre une baisse des factures d'électricité mais juste une stabilisation.

APPEL AUX BENEVOLES

Vendredi 27 Novembre à 20h30
Salle des poutres

VENDREDI
27
NOVEMBRE

Le Comité des Fêtes organise une réunion ouverte au public, pour présenter leur association et recruter de nouveaux bénévoles

PROCHAINEMENT À BADAROUX

ELECTIONS RÉGIONALES



Les élections régionales auront lieu les **6 et 13 Décembre 2015**.

Le bureau de vote sera ouvert de **8h00 à 18h00** en Mairie.

Ces élections ont pour but d'élire les nouveaux conseillers régionaux pour la nouvelle grande région.

CÉRÉMONIE DES VOEUX



La Cérémonie des vœux aura lieu le **8 Janvier 2015 à 19h00** à la Salle Polyvalente.



ETAT - CIVIL

DÉCÈS...

Marie PASQUALINI née LYONNET
Simone ARNAC

08/11/2015
16/11/2015

AGENDA CULTUREL

SAMEDI
9
JANVIER



Lady Scott « My Sweeties »
19h30 - Salle Polyvalente
Soirée REPAS-SPECTACLE
CONCERT (à partir de 7 ans)
Tarif repas + spectacle 20 €

Réservations OBLIGATOIRES !!

SAMEDI
19
MARS



STAGE SCULPTURE ET TOURNAGE SUR BOIS
Avec Michel Herman SOUDAN
9h - 12h / 13h30 - 16h30
Au Mazel d'Allenc

- A partir de 16 ans
- 5 places maximum
- Matériel fourni
- Prévoir pique-nique

Tarif : 80 € par weekend

Possibilité de faire des stages pour des plus jeunes

Renseignements : 04 66 47 18 07

RENSEIGNEMENTS RÉSERVATIONS

04 66 44 70 43 / 06 80 55 41 41

compagniedulezard@orange.fr Site : www.cie-du-lezard.com



Nous vous rappelons que vous pouvez consulter notre site internet sur

www.badaroux.fr

pour l'actualité et l'information sur notre commune.



ÉCOLES, SPORTS, LOISIRS ET ACTIONS DIVERSES...

SPORT

COURSE DUO DU BOIS JOLI

La Course du Duo du Bois Joli s'est déroulée le 20 Septembre 2015 sous un soleil radieux. La Course de 13 km a cette année été remportée par le duo : Gaillard/ Rubio sur un temps de 59'22'', suivi des duos Bessière/Julian en 1h01'33'' et Bonnal/Toneti en 1h01'54''.

Autre duo à féliciter, mesdames Cathy Maurin et Christiane Rouquette qui ont créée cette course et qui aujourd'hui passent le relais à Yannick Buisson et Yves Lavault.



ACTIONS DIVERSES

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Un arrêté a été pris pour l'interdiction de la présence des chiens sur les aires de jeux et sur les pelouses de la Commune, car les déjections canines provoquent une nuisance particulièrement importante pour les usagers et détériorent les pelouses.



Des panneaux seront très prochainement installés à l'entrée des aires de jeux et des pelouses. Les usagers devront se conformer à la signalisation mise en place, sous peine d'une contravention de 1ère classe prévue par le code pénal.

Nous demandons aux propriétaires de bien vouloir ramasser les déjections de leurs animaux.

A NOTER



STATIONNEMENT SUR TROTTOIR

Du point de vue du Code de la route (article R.417-10) le stationnement sur trottoir est un stationnement qualifié de « gênant » et toutes les voitures qui y stationnent sont en infraction et passibles d'une amende de 2ème classe (35€). Et lorsque le propriétaire est absent ou refuse d'enlever sa voiture, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites.

JE NE JETTE PAS TOUT À L'EGOUT !

Suite à un rapport du Service d'Assistance Technique à l'Exploitation des Systèmes d'Épuration des eaux usées (SATESE), nous renouvelons notre appel à ne pas jeter les objets constitués de fils (lingettes, serviettes hygiéniques, tampons, cotons tiges, etc...) dans les toilettes !



COUP DE PROJECTEUR SUR ...

NOËL MAURIN

La Mairie de Badaroux a embauché Monsieur Noël MAURIN pour l'entretien des voiries.

Son travail est fait avec beaucoup d'application et d'attention aux habitants. Le nettoyage des rues permet une mise en valeur de celles-ci.

Ce contrat va permettre à Noël MAURIN de finir sa carrière professionnelle à la Commune de Badaroux et ainsi prétendre par la suite à une retraite pleine et bien méritée.

